

APPENDICE «CND-1»

	Niveau Fédéral	Niveau Provincial	Niveau Municipal	Total
Canada	48.1	41.3	10.6	100%
Suisse	53.3	24.6	22.1	100%
U.S.A.	59.1	24.4	16.5	100%
Allemagne	64	21.1	13.8	100%

Extrait d'une Étude de Stéphane Dion, "Explaining Quebec Nationalism" cité dans le mémoire de Léon Dion, "Mémoire présenté au comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le renouvellement du Canada". p. 7.

Senator McGeachin: Is there another way that would commit itself to you?

Prof. Johnson: Than a suspensive veto...? Well, one could work toward a double majority. You could say that you'd have a double majority and will seek to resolve differences by some deadlock-breaking mechanism.

Frankly, this doesn't appeal to me. Forgive me, but this is my opinion; I don't really like politics to turn into straight bargaining. I don't like policies and principles to turn into straight bargaining. The kind of bargaining that goes on in the U.S. system dismays me.

For that reason, I personally would prefer a suspensive veto that was long enough to be meaningful. You can't have served in government and watched politicians for a long time without realizing that six months is almost an eternity of time, and four years is much beyond that.

The Joint Chairman (Senator Beaudoin): Thank you very much, Professor Johnson, for this very interesting exposé on many parts of the 28 resolutions. It's going to be really useful.

The meeting is now adjourned until 2:30 p.m. today.

préférerais un Sénat en des suffrages indirects, je n'ai pas encore pris de décision là-dessus. Mais si l'un des éléments du Sénat élu aux suffrages directs, je ne suis pas sûr de trouver bien des gens, comme le sénateur MacGeachin le dit, qui seraient volontaires pour faire campagne et venir à Ottawa uniquement pour exercer un droit de veto.

Le sénateur McGeachin: Y a-t-il une autre solution qui vous serait grâce à vos yeux?

M. Johnson: Autre qu'un veto suspensif? Eh bien, on pourrait travailler à la mise au point d'un système à double majorité. On pourrait dire que le Sénat se prononcerait à la majorité double et que l'on chercherait à résoudre les différences au moyen d'un quelconque mécanisme de règlement des différends.

Franchement, cela ne me séduit pas tellement. Par conséquent, mais la réalité mon opinion; je n'aime pas beaucoup voir la politique tourner au marchandage pur et simple. Je n'aime pas voir les principes et les principes faire l'objet de marchandage. Le «bargainage» auquel donne lieu le système politique américain ne réjouit.

Pour cette raison, je préférerais personnellement un veto suspensif d'une durée suffisamment longue pour porter à réfléchir. Quand on a travaillé dans l'appareil gouvernemental et observé de près les politiciens pendant longtemps, on se rend bien compte que six mois, c'est presque la perpétuité; quant à quatre années, c'est l'éternité.

Le coprésident (le sénateur Beaudoin): Merci beaucoup, professeur Johnson, pour ce très intéressant exposé portant sur bien des éléments des 28 résolutions. Votre intervention nous sera fort utile.

La séance est levée jusqu'à cet après-midi à 14h30.